

**ANNEXE IV
(Article 12)**

**DÉSIGNATION
Certificat de désignation**

Établissement : **CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET
DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-
NATIONALE**

Collège de désignation : **COMITÉ DES USAGERS (CU)**

Je, soussignée, présidente du processus de désignation, déclare qu'en date du **24 octobre 2022** la candidate suivante a été désignée pour agir comme membre du conseil d'administration de l'établissement mentionné ci-dessus :

VERONIQUE VEZINA

- un seul candidat a soumis sa candidature ou a présenté une candidature valide;
- plus d'un candidat a soumis sa candidature et le candidat désigné a obtenu le plus grand nombre de votes;
- compte tenu d'une égalité de votes, le candidat a été désigné par suite d'un tirage au sort tenu le _____.

Pour les membres désignés par et parmi les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, du conseil des infirmières et infirmiers, du conseil multidisciplinaire ou du comité des usagers de l'établissement administrés par un seul conseil d'administration en application de l'article 146 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (chapitre O-7.2) notamment par l'abolition des agences régionales :

Suite au tirage au sort :

- ce membre siégera au conseil d'administration pour les premiers 6 mois;
- ce membre ne siégera pas au conseil d'administration pour les premiers 6 mois.

Signé à Québec, ce

27 octobre 2022

Signature

Geneviève Carrier

Nom du président du processus de désignation